



Info flash Mai 2014

Sommaire:

- 1) Audience Rectorat concernant les CIO du 45
- 2) Groupe de travail mise en place du SPRO
- 3) Dates importantes

1) Audience avec le Rectorat du 18 avril concernant la situation des CIO du 45

Le Rectorat a proposé aux organisations syndicales Snes-FSU, Sgen-CFDT et aux directeurs des CIO d'Orléans Centre et d'Orléans la Source, une rencontre le 18 avril. Etaient présents le secrétaire général académique, la CSAIO et le secrétaire général de la DSDEN du 45.

Le secrétaire général académique (SGA) a présenté cette rencontre comme une volonté de clarifier la situation des CIO d'Orléans Centre et d'Orléans la Source. Il a précisé qu'un courrier du Conseil Général adressé le 26 décembre au Préfet de Région, spécifiait sa volonté de se désengager dans le financement des CIO du 45. Ce courrier n'a jamais été transmis à la Rectrice et le Préfet n'a pas répondu.

Le SGA a évoqué la solution du déménagement du CIO d'Orléans au CRDP avec 250 m2 disponibles au 2ème étage et un accueil de plein pied au rez de chaussée et cette solution a été présentée comme une opération intéressante.

Il a précisé qu'il n'y aurait aucune fermeture de postes de directeur de CIO. Un certain nombre de questions sont restées sans réponses ou avec des réponses peu convaincantes.

Les questions de sécurité données comme motifs par le CG dans un courrier du 31 mars adressé au Ministre et à la Rectrice, d'un déménagement précipité le 19 avril du CIO d'Orléans, n'ont aucun fondement (la commission de sécurité n'ayant détecté aucun problème de sécurité).

Le courrier de la Rectrice du 3 avril demandant un délai pour un déménagement mi juillet n'a reçu aucune réponse écrite mais les délais seraient accordés oralement par le CG.

Concernant le désengagement du CG 45 dans le financement des CIO à gestion départementale, la demande n'a pas été faite. Le CG continuerait à financer le CIO d'Orléans jusqu'à la fin de l'année civile. Et après ?

Sur les questions du financement des aménagements du CRDP, d'un appel d'offre, de la consultation des personnels, du calendrier des travaux, la seule réponse apportée est que le calendrier est défini depuis janvier ...

Concernant la situation du CIO d'Orléans la Source, la réponse fut surprenante « on ne le ferme pas, on le déménage » au même endroit que le CIO d'Orléans centre! Qui peut croire qu'à terme, pas l'année scolaire prochaine car les délais sont passés, mais que l'année d'après il n'y aura pas fusion des 2 CIO?

Le déménagement des 2 CIO est prévu en juillet. Aucune réponse n'a été apportée à nos questions sur les CIO du 28 et du 41.

En résumé, une audience qui, en fait de clarification, n'a fait que renforcer le sentiment d'opacité et de navigation à vue...

<mark>2</mark>) Groupe de travail du 16 avril 2014 : mise en place du SPRO

Etaient présents : S Hauchcorne CSAIO, H Gervais IIO 37, L Pinault IIO du 41, IIO Dronisep, Mme Couton Dcio Châteauroux, P Ciabrini Dcio Joué les Tours, L Van Couvelart Dcio d'Orléans la Source, C Bliek Andcio et Dcio d'Orléans Centre, J M Petrot co-psy à Dreux, C Couette co-psy à Blois D Cornette Acopf, B Robin Sgen, F Dion Sgen, S Berger Snes, MC Giraudon Snes, M Pozé Snes.

Le Snes-FSU a lu une déclaration concernant la situation des CIO du 28, 41 et 45 (voir page 3).

La CSAIO a présenté le déroulé des faits dans le département du 45 : déménagement du CIO d'Orléans, lettre du CG adressé au Ministre et à la Rectrice annonçant le début des travaux pendant les vacances de Pâques...

Le Snes a mis en évidence les contradictions entre les engagements pris au plan national (arrêt des fermetures des CIO) et ce qui se passe dans plusieurs académies (Aix-Marseille, Rouen...) dont la notre. Car si le CG du 45 a décidé du déménagement du CIO d'Orléans Centre, c'est bien le Rectorat qui a décidé le déménagement du CIO d'Orléans la Source après l'annonce par le bailleur privé de ne pas renouveler le bail. Pour le Rectorat, il s'agit de 2 déménagements de 2 CIO au même endroit et non de fusion!

Concernant les CIO du 41, l'IIO du 41 a précisé que le CIO de Romorantin serait relogé en 2015, au lycée C de France avec une entrée indépendante (la Rectrice a écrit au Président de région pour que soient votés les travaux). Le CIO de Blois serait relogé au lycée A Thierry.

Mais les personnels des CIO à gestion départementale (Blois et Vendôme) n'ont reçu aucune information concernant leur budget de fonctionnement au 1er septembre 2014 malgré les demandes de précision des dcio sur cette question.

La 2ème partie du GTA a concerné le cahier des charges et la charte du SPRO. Un GT interministériel au niveau de la Région s'est déjà tenu. Le 17 avril, un GT doit se tenir à la Région au cours duquel le Rectorat proposera les modifications apportées au cahier des charges lors du GTA du 16 avril.

Le texte de base sur lequel nous avons travaillé, nous a été donné le jour même du GTA, ce qui pose d'importants problèmes de préparation. Nous avons profondément remanié ce texte tant sur le fond que sur la forme mais qu'en restera-il ?

Le cahier des charges doit être présenté au CCREFP fin juin/début juillet.

Un nouveau GTA Education Nationale se tiendra le mardi 3 juin.





Déclaration du Snes-FSU

Groupe de Travail Académique sur le SPRO Mercredi 16 avril 2014

« Lors des GTM, le Ministère s'est engagé à stopoer toute fermeture de CIO. Or force est de constaer que certaines académies ne se plient pas à cette injonction dont la notre. Comment considérer alors, la fusion envisagée entre les CIO d'Orléans Centre et d'Orléans la Source si ce n'est comme, de fait, la suppression d'un CIO. La Rectrice nous avait pourtant assuré « qu'il fallait garder le maillage actuel des CIO ». Comment justifier qu'une zone comme Orléans la Source qui compte une population scolaire défavorisée importante, soit privée d'un service public. Ces populations peu mobiles, ne se déplaceront pas sur Orléans pour chercher l'information et les conseils dont elles ont besoin. Et il ne faut pas se cacher derrière la décision du CG du 45 d'expulser le CIO d'Orléans de ces locaux, pour justifier la fusion des 2 CIO. C'est bien le Rectorat qui est l'origine de cette décision. Cela ne réduit bien évidemment en rien, le mépris avec lequel sont traités les personnels du CIO d'Orléans par le CG du 45. Le Snes-FSU demande que des réponses claires leur soient données avant la fin de semaine : quelle a été la réponse du CG à la lettre de Mme le Recteur? Pourront-ils assurer leurs permanences dans les locaux actuels pendant les vacances de Pâques et dans quelles conditions?

Le Snes-FSU demande également le maintien des 2 CIO, un sur Orléans et l'autre à Orléans la Source, (d'autant plus que les locaux de ce CIO sont récents) avec à minima le maintien des budgets actuels.

De nombreuses questions restent sans réponse :

Qui va financer l'aménagement des locaux du CRPD et le déménagement des 2 CIO ? La surface est-elle suffisante pour l'accueil du public et la réalisation d'entretiens individuels dans de bonnes conditions? A-t-on l'assurance que le CIO soit complètement autonome avec une salle d'accueil du public et une entrée autonomes ? Quel est le calendrier: travaux, déménagement...? Quel sera le budget de fonctionnement du nouveau CIO? Que devient l'un des 2 postes de DCIO pour les années à venir ? Les postes administratifs seront-ils tous maintenus et pas seulement pour l'année scolaire prochaine? Y-aura-t-il des mesures de carte scolaire comme cela se pratique en cas de restructuration des CIO dans les Académies d'Aix et de Rouen?

Les situations des CIO du 28 et du 41 sont toujours aussi préoccupantes.

Pour le 41, nous souhaitons connaître les conclusions de l'entrevue du 2 avril entre Mme le Recteur et le président du Conseil Général. Il semble que le relogement du CIO de Romorantin ne soit pas possible avant 2015. Quant au financement du fonctionnement des CIO du 41, c'est le flou le plus artistique...

Dans un tel contexte, comment poursuivre dans la sérénité le travail en GTA sur le SPRO ? Comment ne pas douter de l'intérêt et de la considération qui seront portées à nos interventions, nos amendements et nos positions ? Comment croire que le SPRO sur Orléans permettra une meilleure information, un meilleur accueil, un meilleur accompagnement avec un CIO de moins ? »

3) Dates importantes

- Mardi 27 mai : stage co-psy/dcio organisé par le Snes à Blois
- Lundi 16 et mardi 17 juin : colloque « les psychologues en institution »
 organisé par la FSU à Paris
- Mouvement intra académique :
 - 1. Mardi 20 mai à 14h30 : groupe de travail : vérification des barèmes
 - 2. Vendredi 20 juin à 10h : CAPA résultats du mouvement intra